



# Bulletin d'Information

## Mars / Avril 2011

### Le mot de la Présidente

Le 17 mars avait lieu l'assemblée générale de la SHF, au cours de laquelle étaient rendus effectifs les statuts modifiés en 2010 transformant cette société en Maison Mère du Cheval et du Poney de Sport, donnant à cette occasion à notre filière la satisfaction de bénéficier enfin d'un siège pour les poneys au sein du Conseil d'Administration.

A peine la nouvelle équipe élue, l'assistance apprenait du représentant du Ministère de l'Agriculture, Monsieur Falcone, le souhait de voir se transformer cette maison mère en Fival bis.

Ceux qui ont vécu et subi les péripéties des « années FIVAL » ne souhaitent pas forcément être confrontés à nouveau aux problèmes liés à une transversalité trop vaste pour être efficace !

**ANPFS - Association Nationale du Poney Français de Selle**  
**Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral**  
**41600 Lamotte-Beuvron**  
**Tel : 02.54.83.72.00**  
**Fax : 02.54.95.96.18**  
**e-mail : [anpfs@wanadoo.fr](mailto:anpfs@wanadoo.fr)**  
**site internet : [www.anpfs.com](http://www.anpfs.com)**  
**Bulletin 2011 N° 2**

**Imprimé par nos soins**

### SOMMAIRE

- L'assemblée générale de l'ANPFS
- Les résultats des PFS de la tournée des As.
- Rappel prélèvement sur livrets
- Formation juge qualification loisir
- Site internet de l'ANPFS
- La session d'approbation « de printemps »
- Les poneys « jeune génétique »
- Le calendrier des concours d'élevage en région
- Le règlement des concours d'élevage PFS en région
- Petites ponettes saillies par des chevaux
- Planning « prévisionnel »  
**Sologn'Pony 2011**

Laissons donc le temps aux commissions nouvellement nommées de travailler aux vrais problèmes de la filière sport (financements, débouchés, valorisation, caractérisation, commercialisation, TVA, garantie des 2 ans ...)

Laissons donc la Société Mère du Cheval et du Poney de Sport s'installer dans ses nouveaux habits, appliquer les statuts qui ont nécessité des années de négociations et occuper rapidement la place qui lui revient dans l'élevage du cheval et du poney de sport français.

**Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille**

### DATES A RETENIR

**OPEN DE FRANCE PONEY  
SOLOGN'PONY**

**DU 2 AU 10 JUILLET 2011  
DU 18 AU 21 AOUT 2011**

# ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANPFS

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille, présidente de l'ANPFS remercie les personnes présentes et en particulier Patrick Dehaumont, Directeur Général du GIP « France Haras », Florence Méa, Interlocutrice privilégiée de la race PFS et Déléguée Régionale de l'IFCE ainsi que Bruno Mellet, Directeur de la SHF. Elle présente les excuses de Marianne Dutoit, directrice de la FNC et de Charles de Certaines, Sous-directeur du Cheval au Ministère de l'agriculture qui n'ont pu se déplacer. Elle ouvre la séance à 9 h 50.

Madame la Présidente présente le rapport moral et d'activité pour l'année 2010.

Suite à cette présentation, madame la Présidente demande s'il y a des questions sur ce rapport d'activité. Aucune question dans l'assistance. Il est procédé au vote à main levée.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Madame la Présidente passe la parole à Jean Drexler, Trésorier de l'association qui présente le rapport financier.

Suite à cette présentation, monsieur le Trésorier demande s'il y a des questions. Aucune question dans l'assistance. Jean Drexler passe donc au prévisionnel pour l'année 2011.

Suite à la lecture de ce prévisionnel, il est procédé au vote. Les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité.

Madame la Présidente reprend la parole pour présenter le Rapport d'Orientation 2011.

A la suite de la lecture, Madame la Présidente, demande s'il y a des questions.

Une question est posée concernant les races présentes dans FPPCF. Madame Saumont-Lacoeuille indique à nouveau les races présentes et précise que toutes les races n'ont pas les mêmes intérêts dans cette fédération.

Suite au vote à main levée, le rapport d'orientation 2011 est adopté à l'unanimité.

Il est précisé que toutes les questions en attente, s'il y en a, pourront être abordées l'après-midi.

Aude Malherbe présente son cursus : Formation marketing et ingénieur. Chargée de projets à l'internationale pour l'IFCE. Vente de logiciels à l'Irlande et à la Nouvelle Calédonie. Aude élève des chevaux, elle a monté des poneys en classique et présenté un étalon poney à l'approbation.

Une question lui est posée concernant la manière dont elle pense trouver des sponsors. Aude répond que le principal axe sera le développement du village exposant et la recherche de subventions mais son intégration récente ne lui permet pas encore d'appréhender toutes les pistes.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Patrick Dehaumont, directeur de « France Haras ». Il présente les missions du GIP France Haras.

## *PRINCIPES*

### •L'IFCE devient l'opérateur public du cheval:

–Haras nationaux + ENE

→ RGPP → Recentrage des missions

### •L'Etat se retire des activités concurrentielles:

–Étalonnage

–Identification de terrain

–Appui technique

•Le ministère de l'agriculture crée un GIP France Haras dédié, sous gouvernance publique / privée.

## *POSITIONNEMENT*

### **La mission**

- **Transférer les activités concurrentielles:**
  - Sous portage collectif ou privé
- **Accompagner la création de structures régionales collectives**

### **L'ambition**

- **Progrès collectif** à injecter:
  - Génétique publique → génétique collective
  - Démarches qualité de services
  - Autres services à développer vers les professionnels et les organisations collectives.

### **Sous gouvernance professionnelle**

## *APPROPRIATION PROFESSIONNELLE*

- 4 commissions spécialisées:
  - OFFRE GENETIQUE COLLECTIVE
    - Courses / Sport / Poney: quelle génétique collective, quel rôle des ANRA, quelle articulation ANRA/ Assoc Reg, quelle répartition des coûts et des recettes...
  - ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES REGIONALES
    - Principes – missions – structures / Accompagnement
  - STRATEGIE ECONOMIQUE du GIP
    - vision à 5 ans / Construction budget prévisionnel
  - RESEAU et SERVICES:
    - orientation qualité, devenir des réseaux de transport
- Une commission exécutive

## *POINT D'ETAPE*

- Convention signée par tous les partenaires le 6 décembre
- Arrêté d'approbation signé le 25 janvier; 1er CA le 26/01/11
- Etalons HN transférés à France Haras
- France Haras se met en ordre de marche pour:
  - Orienter l'activité avec les professionnels au niveau national (génétique collective, transport, qualité ...)
  - Accompagner la création de structures régionales ou locales pour assurer le transfert du portage des activités des CT.

## *ORGANISATION*

**Conseil d'administration**  
**Commission exécutive**

**DG**  
**DG adjoint**  
**Dion marketing** et commerciale

**Commissions spécialisées**

**Direction technique:**  
Cadres responsables par gamme:  
Génétique – Reproduction /qualité – Identification / appui  
technique – formation & Dvlpt

## *CONCLUSION*

- Un recentrage des missions de l'Etat et un désengagement du secteur concurrentiel. Un CA sous gouvernance professionnelle
- Un transfert progressif mais rapide à la filière
- Un enjeu collectif de développement de la valeur
- Un GIP, France Haras, au service de la filière; des relations privilégiées à poursuivre avec les ANRA notamment pour la valorisation de la jeune génétique

La parole est ensuite donnée à Monsieur Bruno Mellet, directeur de la SHF qui se propose de parler du CCJPS, de la société mère et de son fonctionnement.

« La SHF a repris de cycle classique depuis quelques années et la progression est importante. La SHF s'est adaptée aux besoins des éleveurs. La dernière innovation c'est le CCE qui fonctionne de mieux en mieux.

La société mère du jeune cheval et poney de sport est l'équivalent des sociétés mères des chevaux de course. La société mère va regrouper les dimensions d'élevage, de valorisation et de commercialisation. Depuis plus de 2 ans, la SHF alerte les politiques et leur demande a été une certaine lisibilité. Les courses, depuis ont accepté de financer à hauteur de 6M d'€.

Deux nouveaux collèges sont créés : ANR + Associations régionales d'éleveurs et cooptés (juges et personnes qualifiées).

La SHF comme une partie de la filière est reprise en main par les étalonniers, cela risque de nuire à la pluridisciplinarité. La fin des élections dira quelle direction est prise. 3 commissions : élevage, valorisation, commercialisation.

Il est important de ne pas opposer les différents secteurs de production du cheval, y compris les traits. »

Monsieur Cassier insiste sur le fait que les chevaux sont un tout, qu'ils soient de trait, de selle, poneys...

Monsieur De Lassence insiste également sur l'importance de ne pas opposer les différentes disciplines équestres.

« La répartition des sièges entre les races au sein de la société mère a été faite par les races elles-mêmes.

Comité exécutif de 12 membres, Monsieur Mellet propose que Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille brigue une place au sein de ce comité car il risque d'y avoir une surreprésentation de certaines races, en particulier de chevaux. »

#### Questions diverses :

La catégorie 1 an sera créée pour Sologn/Pony 2011, à condition qu'il y ait plus de 10 engagés.

Il est évoqué la possibilité de faire un concours du type « qualification loisir » pour les 1 ans.

Gabrielle présente le nouveau site internet qui sera mis en ligne en fin de semaine prochaine.

Elle explique les différentes possibilités et propose aux éleveurs présents de lui adresser leurs bonnes photos de modèle pour enrichir visuellement le site.

Après le déjeuner convivial pris avec les éleveurs de New-Forest, le tirage au sort des saillies proposées par les étalonniers a clôt cette assemblée générale 2011.

Vous trouverez joints à ce bulletin les rapports d'activité et prévisionnels d'activité ainsi que les comptes de l'association.

## **LES PERFORMANCES DES PFS DE LA TOURNEE DES AS**

Voici les performances réalisées en fin d'année 2010 par les poneys français de selle qui participent aux épreuves de la Tournée des As en CSO, Dressage et CCE.

### **CSO : 15 et 16 janvier 2011 – Reims – 51**

As Ex : **4<sup>ème</sup> Melvin Candy** Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol – **6<sup>ème</sup> Pyrite du Loir** Par Kantje's Ronaldo, nf et Helena de Tyv par Alricho, ar. Naisseur : Patrick Meunier

As : **1<sup>er</sup> If de St Hymer** Par Don Juan V, co et Sunny des lfs, nf par Nightingale des lfs, nf. Naisseur : Madame Francine Mestrallet Mercier – **2<sup>ème</sup> O Caliente del Sol** Par Kooihuster Teake, poet et Ballade des Ages, cs par Faucon Noir, aa. Naisseurs : Madame Carole Boule-Herrenschmidt et Monsieur Faustin Tudela – **3<sup>ème</sup> Nina**

**des Islots** par Bocage de Longane, sf et Erika Mahoud, pfs, par Adoro al maury, ar. Naisseur : Monsieur Jean-Luc Leboucher – **6<sup>ème</sup> Minauthy des Nouettes** Par Naughty Van Graaf Janshoff, co et Fuschine de Pale, pfs par Nicholas, co. Naisseur : Madame Caroline Allix

### **CSO : 29 et 30 janvier – Domaine des Grands Pins – 83**

As Ex : **4<sup>ème</sup> Onaro** Par Linaro, poet et Hawaii du Segalas, co par Bullit de Coiselet, co. Naisseur : Laurence Dupache – **5<sup>ème</sup> Kalifa de la Barre** Par Don Juan V, co et Etoile d'Arabie, pfs par Alhanac,

ar. Naisseur : Monsieur Eric Reichen – **6<sup>ème</sup> Nabuco d'O Vezauzière** Par Kooihuster Teake, poet ou Rhon Lyndon, wd et Olaska de Balière, pfs par Baryton, aa. Naisseur : Mademoiselle Mahaut Lehmann  
As : **3<sup>ème</sup> Lila de Melville** par Azeer, ar et Fionie du Val, co par Nimbus IV, co. Naisseur : Monsieur Jean Renard – **6<sup>ème</sup> Montot Nabor la Claie** par Nabor, poet et Idalia du Py, sf par Le Tôt de Sémilly, sf.

#### **CSO : 29 et 30 janvier – St Lô – 50**

As Ex : **1<sup>er</sup> Kauline de la Bauche** Par Shining Starr Aristo, poet et Va Merc'h ar Crano, co par Moyglare Bruff, co. Naisseur : Madame Marine Vincendeau – **2<sup>ème</sup> Intermède à Bord** Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence – **4<sup>ème</sup> Juke Box du Buhot** Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine Lestelle – **6<sup>ème</sup> Pyrite du Loir** Par Kantje's Ronaldo, nf et Helena de Tyv par Alricho, ar. Naisseur : Patrick Meunier

As : **3<sup>ème</sup> Melvin Candy** Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol – **4<sup>ème</sup> Océan de Bourdons** par Nénuphare du Logis, w et Jaeken St Hymer, pfs par Laeken, sf. Naisseurs : Monsieur Yannick Leborgne et Madame Julia Leborgne – **5<sup>ème</sup> Lariss de l'Aumont** Par Shining Starr Aristo, oep et Silverlea Martine, nf par Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : Monsieur Marc Bernardin – **6<sup>ème</sup> Inorzenn Breizh** Par Benhur Fforest, pfs et Tiphaine des Prés, pfs par Nudéno du Hardrais, pfs. Naisseur : Madame Suzanne Arrondel

#### **CSO : 4 et 5 février – Bordeaux – 33**

As Ex : **1<sup>er</sup> Kalifa de la Barre** Par Don Juan V, co et Etoile d'Arabie, pfs par Alhanac, ar. Naisseur : Monsieur Eric Reichen – **2<sup>ème</sup> Quid de Quillien** par Linaro, poet et Lodie d'Helnault, co par Cyrano Pondi, co. Naisseur : Monsieur Rémi Le Moal – **3<sup>ème</sup> Jimmerdor de Florys** par Nimmerdor, kwpn et Nickie II, pfs par Islam Sparrow Kim, co. Naisseurs : Monsieur Guillaume Levesque et Madame Valérie Chomon-Levesque – **5<sup>ème</sup> Olywood des Aunets** Par Don Juan V, co et Volga, oi. Naisseur : Madame Alexandra Tuillier

#### **CCE : 12 février – Jau Dignac Loirac – 33**

**1<sup>er</sup> Plume de Virey** par Thunder du Blin, co et Keops de Virey, po par Ramdane, ar. Naisseur : Monsieur Gérard Martin

#### **Dressage : 26 et 27 février – Poitiers – 86**

**3<sup>ème</sup> Mad du Bosc** par Nabor, poet et Izara du Bosc, sf par Laeken, sf. Naisseur : Madame Fanny Tuduri et Monsieur Paul Tuduri – **5<sup>ème</sup> Mon Nantano de Florys** Par Nantano, drp et Ira Glove de Florys, pfs par Hand in Glove, ps. Naisseur : Monsieur Guillaume Levesque

#### **CSO : 26 et 27 février – Boulerie Jump – 72**

As Ex : **1<sup>er</sup> Politica de Florys** par Welcome Sympatico, han et Dolie, pfs par Ors Tulira Sparrow, co. Naisseurs : Madame Valérie Chomon et Monsieur Guillaume Levesque – **2<sup>ème</sup> Melvin Candy** Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol – **4<sup>ème</sup> Kauline de la Bauche** Par Shining Starr Aristo, poet et Va Merc'h ar

Crano, co par Moyglare Bruff, co. Naisseur : Madame Marine Vincendeau – **5<sup>ème</sup> Juke Box du Buhot** Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine Lestelle – **6<sup>ème</sup> Intermède à Bord** Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence

As : **2<sup>ème</sup> Ocean de Boudons** par Nénuphare du Logis, w et Jaeken St Hymer, pfs par Laeken, sf. Naisseurs : Monsieur Yannick Leborgne et Madame Julia Leborgne – **3<sup>ème</sup> Pokemon** Par Eloi IV, co et Javanaise des Sablons, pfs par Diamond II, pfs. Naisseurs : Monsieur Eric Fossey et Madame Jocelyne Fossey – **4<sup>ème</sup> Minauthy des Nouettes** Par Naughty Van Graaf Janshoff, co et Fuschine de Pale, pfs par Nicholas, co. Naisseur : Madame Caroline Allix

#### **CSO : 5 et 6 mars – Bourg en Bresse – 01**

As Ex : **2<sup>ème</sup> Minauthy des Nouettes** Par Naughty Van Graaf Janshoff, co et Fuschine de Pale, pfs par Nicholas, co. Naisseur : Madame Caroline Allix  
As : **1<sup>er</sup> Jamaïque** Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS – **4<sup>ème</sup> Laila de Kergroix** par Rocambole III, pfs et Oualika, ar par Dia Oua, ar. Naisseur : Monsieur Frédéric Tamarin

#### **Dressage : 5 mars – Mulhouse – 68**

**4<sup>ème</sup> Marin des As** Par FS Don't Worry, drp et Guetty de Nouji, pfs par Crocodile Mahoud, pfs. Naisseur : Madame Marie-Noëlle Decorruee Fulop – **5<sup>ème</sup> Olywood de Blonde** Par Rotherwood Ambassador, wb et Ida de Blonde, pfs par Sherrif, pfs. Naisseur : Monsieur Christian Morel

#### **CCE : 5 et 6 mars – Beaumont Pied de Bœuf – 72**

**1<sup>er</sup> Mon Nantano de Florys** par Nantano, drp et Ira Glove de Florys, pfs par Hand in Glove, ps. Naisseur : Monsieur Guillaume Levesque – **4<sup>ème</sup> Plume de Virey** par Thunder du Blin, co et Keops de Virey, po par Ramdane, ar. Naisseur : Monsieur Gérard Martin

#### **CSO : 12 et 13 mars – Bages – 66**

As Ex : **2<sup>ème</sup> Nabuco d'O Vezauzière** Par Kooihuster Teake, poet ou Rhon Lyndon, wd et Olaska de Balière, pfs par Baryton, aa. Naisseur : Mademoiselle Mahaut Lehmann  
As : **1<sup>er</sup> Kersidal de Mahoud** Par Vertgalan du Ruère, co et Haute Dame Mahoud, pfs par Kilkady Darling, co. Naisseur : Madame Marie-Dominique Lanoire – **2<sup>ème</sup> Lila de Melville** par Azeer, ar et Fionie du Val, co par Nimbus IV, co. Naisseur : Monsieur Jean Renard

#### **CSO : 12 et 13 mars – Mantes St Martin – 78**

As Ex : **1<sup>er</sup> Melvin Candy** Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol – **2<sup>ème</sup> Pyrite du Loir** Par Kantje's Ronaldo, nf et Helena de Tyv par Alricho, ar. Naisseur : Patrick Meunier – **3<sup>ème</sup> Intermède à Bord** Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence – **4<sup>ème</sup> Olywood des Aunets** Par Don Juan V, co et Volga, oi. Naisseur :

Madame Alexandra Tuillier – **5<sup>ème</sup> Oxford de Beausse**  
Par Kantje's Ronaldo, nf et Javeline de Beausse, pfs  
par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Christian de  
Schepper  
As : **6<sup>ème</sup> Oasi du Perche** Par Fricotin, co et Kaline du  
Verger, pfs par Lightning Darling. Naisseur : Monsieur  
Daniel Deniau

**Dressage : 19 et 20 mars – Mettray Tours – 37**  
**4<sup>ème</sup> Jazz Man** Par Caraibe, pfs et Délices d'Angrie,  
pfs par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Madame  
Wendy Dempsey

## **RAPPEL PRELEVEMENT SUR LIVRET**

L'année 2011 est une année de grands changements pour la filière. Parmi les événements marquants, la création de la maison mère, au sein de laquelle notre présidente est à la tête de la commission poney, mais également le fort désengagement de l'état.

La saison de monte bat son plein, certains parmi vous ont déjà pu voir l'une des répercussions de la politique de l'état en ce qui concerne la filière cheval, avec la mise en application, à partir des naissances 2011, du prélèvement sur livret. Notre association a accusé cette année une baisse de 33% des subventions versées par l'état, subventions qui contribuaient au financement d'un certain nombre de nos actions. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place le prélèvement sur livret, à l'instar d'autres associations, pour lesquelles le prélèvement est mis en place depuis déjà un an.

Le prélèvement sur livret, d'un montant de 50€, permet l'inscription du produit au Stud Book du Poney Français de Selle. Il comprend également l'inscription au programme d'élevage, qui n'est donc plus d'actualité pour les poneys nés à partir de 2011. Au moment de la naissance, l'éleveur aura donc le choix d'inscrire, ou non, son produit au Stud Book, en payant, ou non, les 50€ de prélèvement sur livret. L'inscription au Stud Book est la condition indispensable pour que le produit porte l'appellation « Poney Français de Selle », sans quoi le produit sera Origines Constatées (OC). Rappelons que les OC auront le droit de concourir dans toutes les épreuves sportives, que ce soit circuit jeunes poneys (sans pouvoir toucher les primes) ou circuit Club/ Poney / Ponam. Ils peuvent également participer aux épreuves de modèles et allures toutes races organisées par l'IFCE.

L'inscription d'un produit au Stud Book du Poney Français de Selle marque la volonté de l'éleveur de soutenir la politique de promotion et commercialisation de la race. Parmi les actions soutenues, citons la défense des intérêts des PFS auprès des instances, les événements de promotion et de sélection, tel que le Sologn'Pony, le développement de la notoriété de notre race (nationalement et internationalement), les programmes de sélection, le testage...

L'adhésion de l'éleveur à l'ANPFS reste volontaire. Elle permet à chacun de marquer son soutien aux actions menées par l'ANPFS, notamment le programme jeune génétique, le versement de primes aux meilleurs sujets de la race lors du Sologn'Pony, la diffusion d'un catalogue de vente, la mise en ligne d'annonces sur notre site. Nous poursuivons également tous nos efforts en matière de promotion, et commercialisation, qui devraient mener à la mise en place de nouvelles initiatives, en France et à l'étranger, pour la valorisation de nos poneys.

## **FORMATION JUGE QUALIFICATION LOISIR**

Une session de formation est proposée le mardi 3 mai 2011 à Compiègne. Les personnes intéressées peuvent contacter Gérard Vasseur de l'IFCE au 06.30.10.03.11

## **SITE INTERNET DE L'ANPFS**

Si vous ne l'avez pas encore visité, précipitez-vous pour découvrir la nouvelle version de notre site internet interactif. L'adresse n'a pas changé : [www.anpfs.com](http://www.anpfs.com)

## SESSION D'APPROBATION DE PRINTEMPS

Voici la liste des poneys présentés lors de la session de printemps du 6 mars 2011. Le Site internet [www.poney-as.com](http://www.poney-as.com) et le magazine « L'éperon » publient un compte rendu de cette journée.

### SESSION D'APPROBATION DU DIMANCHE 6 MARS 2011

Nom du Poney	Origines			TAILLE mesurée	total modèle sur 50	total allures sur 30	total obstacle monté ou dressage sur 20	écarts de comp.	total des 3 tests sur 100	note moyenne sur 20	Avis de la commission
	Père	Mère	Grand-père maternel								
<b>Rap'Tout de la Tour</b>	Linaro, poet	Jezabelle de la tour, pfs	Rock de Tyv, pfs	145 f	38	27	16	0	81	16,2	Approuvé
<b>Quicky du Brivet</b>	Linaro, poet	Uzza, po	El Fif, ar	146 f	36,75	23,5	15,5	0	75,75	15,15	Approuvé
<b>Sir Machno d'Haryns</b>	Machno Carwyn, wd	Iolisca d'Haryns, pfs	Olisco, sfa	148,5 f	37,5	23,5	14	0	75	15	Approuvé
<b>Riffi du Paradis</b>	High Ball, co	Ulpia de la Scarpe, co	Coshal Bobby, co	147 f	37,25	21	16,5	0	74,75	14,95	Approuvé
<b>Sirano de Porteron</b>	Kantje's Admiraal, poet	Quérída d'Amour II, cs	Chant d'Amour, sfa	150 f	37,5	22	14	0	73,5	14,7	Ajourné
<b>Quickly de la Bécarie</b>	Linaro, poet	Fin's de John, pfs	Séraskier, ar	150,5 f	35,75	21,5	16	0	73,25	14,65	Ajourné
<b>O Ma Doué Kersidal</b>	Willoway All Gold, nf	Roz Ar Moor, ac	Kit, aa	151,5 f	37,75	20,5	15	0	73,25	14,65	Ajourné
<b>Soleil d'Angrie</b>	Linaro, poet	Klassique d'Angrie, pfs	Un atout d'Angrie, pfs	148 f	36	21	16	0	73	14,6	Ajourné
<b>Murphy Carmantran</b>	Orient La Brée, wd	Cherry Bleu, wd	La Brée Eros, wtc	145 f	36,5	21,5	14,5	0	72,5	14,5	Ajourné
<b>Okapi de Cabue</b>	Rococo du Thuit, co	Junixia de l'illet, pfs	Dunixi, ar	149,5 f	36	20	13	0	69	13,8	Ajourné
<b>Mistral des Océans</b>	Rock de Tyv, pfs	Dailay, pfs	Moorfields Tarragon, wb	145,5	31,75	21	14,5	0	67,25	13,45	Ajourné
<b>Rubis de Moyec</b>	Linaro, poet	Jolie Mome Kereslan, co	Cyrano Pondi, co	149 f	36,75	15,5	14	0	66,25	13,25	Ajourné
<b>Panache de Bigonnière</b>	Country Mélody, co	Mimosa III, po	Iricho, ar	142 nf	31	17	14	0	62	12,4	Ajourné
<b>Quabar des monceaux</b>	Nabor, drpon	Gina des monceaux, sfa	Rosire, sfa								Approuvé Définitivement
<b>Qoutsou</b>	Nabor, drpon	Letizzia, po	Shining starr aristo, poet								Approuvé Définitivement
<b>Quel amour des ifs</b>	Aron N, drpon	Erela des Ifs, pfs	Paléo d'argos, pfs								Approuvé Définitivement
<b>Queyros du roc</b>	Lancer, drpon	Gold du Roc, wd	Burton des Chouans, wd								Approuvé Définitivement
<b>Quim'bo d'argent</b>	Welcome Sympatico, hann	Fantine de Quentin, pfs	Balk d'Aigremont, ar								Approuvé Définitivement
<b>Quenzo d'Azur</b>	Hiram du Roc, pfs	Lutèce d'Azur, pfs	Kalem, ar								Approuvé Définitivement
<b>Quancal Brinie Blonde</b>	Ginger Ravignan, wb	Eclaire de Blonde, pfs	Ultra de Rouhet, aa								Approuvé Définitivement

## JEUNE GENETIQUE



L'ANPFS reconduit en 2011 l'opération « jeune génétique » déjà mise en place en 2009 et 2010.

Cette opération vise à promouvoir l'utilisation sur tout le territoire des étalons de 3, 4 et 5 ans approuvés lors des concours de mâles PFS.

Le principe est le suivant :

Les étalonniers signent une convention avec l'ANPFS et les propriétaires de juments peuvent bénéficier d'une aide pour l'utilisation d'un étalon qui n'est pas stationné dans la même circonscription que leur jument. Un dédommagement est reversé aux éleveurs qui ont inscrit leur ponette sur présentation de la facture de mise en place (congelé ou réfrigéré) ou celle de pension si le poney est utilisé en frais ou en monte naturelle. Chaque éleveur peut inscrire au maximum 2 juments.

En 2011, les étalons concernés sont ceux des générations S, T et U.

Voici la liste des poneys et leurs conditions de monte. N'hésitez pas à contacter leurs propriétaires ou leurs étalonniers. A la suite, vous trouverez la fiche à remplir pour inscrire votre ponette au programme « jeune génétique ». Attention, seules les 30 premières demandes pourront bénéficier de l'opération. Pour que l'inscription de votre ponette soit définitive, il faut que vous nous transmettiez dès que vous l'avez la facture correspondant à la mise en place de congelé ou de réfrigéré ou à la pension de votre juments chez l'étalonnier.

*Certains poneys de la génération des R pourront bénéficier de l'opération sous certaines conditions.*

**Safran Landai, PFS** – 151 cm, noir pangaré - par Jackson St Hymer, pfs et Nariska Landaise, pfs par Fareneit Herquetot, pfs

Conditions de monte : stationné Chez Franck Declercq - 14500 Vire. Tél.Fax 02.31.66.94.34 Port. 06.83.37.15.80 Mail [centreequestrevire@orange.fr](mailto:centreequestrevire@orange.fr). Monte en main sur place 50€ HT + 200€ HT poulain vivant ou en IAC dans tous les centres agréés au tarif de 190€ HT à la réservation transport de doses comprises + 200€ HT au poulain vivant.

**Salam du Roc, PFS** – 146 cm, alezan brûlé – par Linaro, poet et Gold du Roc, wd par Burton des Chouans, wd

Conditions de monte : IAF, IART et IAC. Stationné au HN de St Lô. 260 € poulain vivant + frais techniques. Contact : 06.74.93.36.59

**Scotty du Ham, PFS** – 149 cm, bai – par Minotauros, swb et Kiss my Rock, pfs par Lusty du Bailly, co

Conditions de monte : Monte naturelle chez Franck Declercq – 14500 Vire, tel : 06.83.37.15.80. Tarif MN : 52,75 € au premier saut + 211 € poulain vivant à 48 h. En IAC : 110 € à la commande des doses + 250 € poulain vivant à 48 h (tous les prix sont TTC). Contact : Elevage du Ham, 59143 St Momelin – 06.70.71.08.53 – [poneyduham@orange.fr](mailto:poneyduham@orange.fr)

**Selliary Candy, PFS** – 151 cm, alezan – par Kantje's Ronaldo, nf et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs

Conditions de monte : IAF et IART aux écuries de L'Aumoy – 72540 Epineu le Chevreuil – tel : 06 76 60 67 61. [www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com) Tarif : 260 € HT au poulain vivant.

**Shaolin d'Hurl'Vent, PFS** – 140 cm, gris – par Iowa, kwpn et Hutchie, wb par Elvey Jarnac, wb

Conditions de monte : IAF et IAC. Stationné au Centre Technique de Crest (26). Tarif : 260 € poulain vivant + frais techniques. Contact : 04.75.61.32.80 ou 06.24.02.95.51

**Shutterfly de l'Ourcq, PFS** – 151 cm, gris – par Ice and Fire d'Albran, co et Kadira de Tyv, pfs par Envol d'Angrie, pfs

Conditions de monte : Monte en main au Haras de la Fosse – 77510 Verdelot. Tarif : 250 € TTC + 60 euros de frais de monte. Contact : Lionel Fauvet : 01.64.65.90.44 – 06.82.96.86.25 – [www.harasdelafosse.com](http://www.harasdelafosse.com)

**Silancer du Costil, PFS** – 149 cm, bai foncé – par Lancer, drp et Ludvina du Costil, pfs par Athys Rocq, pfs

Conditions de monte : IAF, IART et IAC. Stationné au HN de St Lô. 260 € au poulain vivant à 48 h + frais techniques. Contact : 06.74.93.36.59

**Style de Blonde, PFS** – 145 cm, bai – par Machno Carwin, wd et Pin Up de Blonde, pfs par Linaro, poet

Conditions de monte : distribué par les HN. Stationné à Besancon. Tarif : 260€ au poulain vivant +frais techniques. Tel : 06.08.82.05.73

**Tanam de Grangues, PFS** – 147 cm, bai par Machno Carwin, wd et Edanum de Grangues, pfs par Laudanum, ps

Conditions de monte : distribué par les HN. Stationné à Besancon. Tarif : 260€ au poulain vivant +frais techniques. Tel : 06.08.82.05.73

**Tatoo du Petit Torcy, PFS** – 148 cm, bai par Linaro, poet et Gidiana, pfs par Adoro Al Maury, ar

Conditions de monte : IAC uniquement. Tarif : 350 € à la réservation, report si jument vide. Contact : Aurélia Dubreuil, 76450 Ourville en Caux, 06.07.52.30.21. [lepetit.torcy@free.fr](mailto:lepetit.torcy@free.fr)



**Taxi Driver du Lin, PFS** – 146 cm, alezan – par Kooihuster Teake, poet et Glamour du Lin, pfs par Fakir de Ravary, co  
Conditions de monte : IA sur place ou IART : 100 € TTC à la réservation + 160 € au 1/10 si jument pleine. Contact : Noémie Gaumet, Haras La Saga – 85230 St Gervais. Tel : 06.56.07.90.03 ou 06.25.80.06.74.

**Tinotauros de Florys, PFS** – 147 cm, bai – par Minotauros, swb et Pharone de Florys, pfs par Nantano, drpon  
Conditions de monte : Distribué en IAC par les Haras Nationaux. 260 € HT poulain vivant + frais techniques. Tel : 06.80.93.17.84

**Tolkien der Lenn, PFS** – 146 cm, alezan – par Zodiak, nrps et Hokoume de Lerieu, wtc par Arthur Welsh King, wd  
Conditions de monte : Stationné au Haras d’Hennebont – tarif : 260 € au poulain vivant à 48 h. Contact : Marie-Jane Priac : 06.17.66.85.88

**Toutatis Lacour, PFS** – 147 cm, alezan – par Linaro, poet et Jolie Squaw du Sud, pfs par Vandale Daf, co  
Conditions de monte : diffusé par les Haras Nationaux en IART dans les régions Bourgogne (sauf Cergy la Tour et la Clayette), Franche Comté et Rhône Alpes au tarif de 260€ TTC au poulain vivant + Frais techniques. Stationné au Centre technique de Besançon (25); tél: 03 81 52 50 51 / 06 19 22 93 62.

**Tricky Choice du Pena, PFS** – 145 cm, bai – par Quick Star, sfa et Kilina Aluinn, co par Thunder du Blin, co  
Conditions de monte : 0 + 260 euros HT PV à 48 heures + frais de MEP. Distribué par le HN du Pin : IAF sur place + IART réseau Grand Ouest. Contact : Alexandre KEMPFER 06.84.64.05.52. / 02.33.12.16.11.

**Tzar de Linkey, PFS** – 142 cm, gris – par Opium de Talma, sfa et Jespoire de Linkey, co par Espoir Kerhamonic, co  
Conditions de monte : IAC uniquement. Tarif : 200 € HT à la réservation + 200 € HT au 1/10 si jument pleine. Contact : Christian Morel : 06.82.12.68.75.

**Udaipur Nordmann, PFS** – 143 cm, bai – par Mad du Bosc, pfs et Hahifa El Ayla, pfs par Jocker des Nouettes, pfs  
Conditions de monte : IAC uniquement : tarifs : 150 € HT à la réservation + 80 € HT (transport de dose) + 150 € HT poulain vivant à 48 h. Contact : Jocelyn Guillemette : 06.75.73.16.98. e-mail : [houivet.mathilde@orange.fr](mailto:houivet.mathilde@orange.fr)

**Uèleme du Lin, PFS** – 145 cm alezan – par Aron N, drp et Eva la Brée, pfs par Llanarth Marc Ap Braint  
Conditions de monte : Monte en main, 100 € TTC à la réservation + 160 € au 1/10 si jument pleine. Contact : Franck Saumont, élevage du Lin – 87320 Thiat. Tel : 05.55.68.41.89 ou 06.83.20.81.47. e-mail : [mariedo.saumont@wanadoo.fr](mailto:mariedo.saumont@wanadoo.fr)

**INSCRIPTION D'UNE PONETTE AU PROGRAMME « JEUNE GENETIQUE »  
(Limité à 2 ponettes par propriétaire)**

Je soussigné, .....

Téléphone et e-mail : .....

Propriétaire de la ponette : .....

N° SIRE : .....

Souhaite bénéficier pour elle du programme « jeune génétique » mis en place en 2011 par l’ANPFS et demande à ce titre le défraiement pour l’utilisation de l’étalon :

Nom du poney : .....

Lieu de stationnement : .....

Lieu de stationnement de la jument (département) : .....

Type de monte utilisée : .....

J’ai transporté la jument de ..... à .....

**Je suis adhérent à l’ANPFS.**

**J’inscris la Ponette au programme d’élevage si ce n’est pas déjà fait.**

**Je m’engage à présenter le produit sous la mère en concours d’élevage.**

Fait à : ..... Le .....

Signature

# CALENDRIER DES CONCOURS D'ELEVAGE EN REGION

## REGION FRANCHE-COMTE

### **PONEYS TROIS ANS MONTES**

CH MANCY (Lons le Saunier) (39) Mercredi 8 juin, 9 h 00 (toisage entre 8 h 30 et 9 h) 25/05

### **CONCOURS LOCAUX D'ELEVAGE- Pouliches, Poulinières Selle, qualificatifs pour le Concours de Circonscription**

CH QUINCEY (70) Jeudi 21 juillet, 10 h 00 02/07  
SALANS (39) Mardi 26 juillet, 10 h 00 02/07

### **CONCOURS DE CIRCONSCRIPTION POULICHES ET POULINIÈRES SELLE**

CHATILLON GUYOTTE (25) Dimanche 21 août, 9 h 30 sur invitation

### **CONCOURS D'ELEVAGE PONEYS (Pouliches, Poulinières et Mâles de 2 ans) : local le matin, régional l'après-midi**

Haras de BESANCON (25) Samedi 23 juillet, 9 h 00 19/07

### **MALES DE 2 ET 3 ANS (Modèles et Allures)**

Haras de CLUNY (71) Vendredi 20 mai, (toisage dès 7h30)

## REGION NORD - PICARDIE

### **Chevaux et poneys de selle de 2 et 3 ans**

<b>■ Concours locaux : 3 ans montés (Chevaux et poneys de selle)</b>				Fiche d'engagement, chèque de 40 € et RIB à adresser à l'A.E.C.C.P. impérativement 15 j. avant le concours
Compiègne	Stade équestre	Jeudi 5 mai	10h00	
Demuin	Ecurie de la Falize	Mardi 10 mai	9h00	
Verquigneul	Parc de la Loïсне	Mardi 17 mai	9h00	
Verquigneul	Parc de la Loïсне	Samedi 10 septembre	14h00	
<b>■ Concours régionaux : Pouliches de 2 ans (SF, AA et poneys) Mâles de 2 ans (poneys uniquement) 3 ans montés (Chevaux et poneys de selle)</b>				Chèque de 40 €
Demuin	Ecurie de la Falize	Mardi 31 mai	Pouliches/mâles 2 ans :9h00 3 ans :14h00	
<b>■ Concours Etalons ANSF 2 et 3 ans</b>				Informations et engagements auprès de l'A.N.S.F. web : <a href="http://www.sellefrancais.fr">www.sellefrancais.fr</a> tél. : 01 46 12 34 00
Verquigneul	Parc de la Loïсне	1 <sup>ère</sup> quinzaine Juin		

### **Poulinières suitées**

<b>■ Concours locaux : SF, AA et poneys</b>				Fiche d'engagement, chèque de 40 € et RIB à adresser à l'A.E.C.C.P. impérativement 15 jours avant le concours
Demuin	Ecurie de la Falize	Jeudi 23 juin	14h00	
Verquigneul	Parc de la Loïсне	Samedi 25 juin	14h00	
Genech	Ecurie des Tourelles	Lundi 27 juin	14h00	
Hardelot	Centre Equestre	Mercredi 29 juin	14h00	
Verquigneul	Ecurie de la Loïсне	Lundi 12 septembre	14h00	
↳ ce concours est réservé aux naissances survenues après le 10 juin 2011				Chèque de 40 €
<b>■ Concours régionaux : Poulinières suitées (SF, AA et poneys) + foals + sélection</b>				
Verquigneul	Parc de la Loïсне	Samedi 17 sept	A partir de 9 h 00	

## REGION NORMANDIE

### **I - Concours locaux de reproducteurs**

**SAINT-LO : samedi 18 juin**

**OURVILLE EN CAUX : samedi 25 juin**

**HARAS DU PIN festival Equestre : samedi 23 juillet**

**BACQUEVILLE EN CAUX : samedi 30 juillet**

**Ces concours pourront être qualificatifs pour un Championnat de Normandie lors du NHS de Saint-Lô.**

## II - Concours locaux de poneys de 3 ans

**HARAS DU PIN : samedi 21 mai**

**SAINT-LO : mercredi 22 juin**

**OURVILLE EN CAUX : samedi 25 juin**

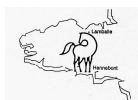
## III Concours régionaux :

Championnat de Normandie des foals, 3 ans et Poulinières suitées. Seuls les poneys inscrits à un stud-book sont qualifiables lors des concours locaux.

**SAINT-LÔ REGIONAL PENDANT LE NHS date à confirmer**

ENGAGEMENT	TARIF	REMARQUE
CONCOURS LOCAL	15 €	Réduction 1/3 du montant pour les adhérents <b>ONP</b> dans ses concours
CONCOURS REGIONAL	30 €	

## REGION BRETAGNE



### CONCOURS ELEVAGE PONEY

Fédération Bretonne des Eleveurs et Utilisateurs de Poneys (FBEUP)

Dates limites  
d'engagement

					JUN	
Sa	18	14h00	56 HENNEBONT	Poneys de 2 et 3 ans « Sport » à l'obstacle en liberté (avec barres de réglage) et montés pour les 3 ans		4 juin
					JUILLET	
Lu	4	14H00	22 LAMBALLE	Poneys de 2 et 3 ans « Sport » à l'obstacle en liberté (avec barres de réglage) et montés pour les 3 ans		21 juin
Lu	11	14h00	56 HENNEBONT	Poneys et ponettes de 2 ans «élevage » Poulinières <u>suitées</u>		27 juin
Lu	18	14h00	22 LAMBALLE	Poneys et ponettes de 2 ans « élevage » Ponettes <u>suitées</u>		4 juil
Sa	30	14h00	56 HENNEBONT	<b>Régional des poneys de 2 et 3 ans « Sport » à l'obstacle en liberté et montés pour les 3 ans</b>		

### SEPTEMBRE

					(La Prévalaye)	
RégRé						
Sa	17	10h00	35 RENNES	<b>Régional mâles et pouliches de 2 ans « élevage »</b>		
		14H00	35 RENNES	<b>Régional ponettes suitées</b>		
Di	18	9h30	35 RENNES	Spécifique Dartmoor		4 septembre
		14H00	35 RENNES	<b>Finale Régionale Loisir Poney</b>		
		9h30	35 RENNES	Concours épreuve étalons Dartmoor		4 septembre
		15h00	35 RENNES	Vente amiable de poneys de selle et d'élevage : (engagement à la FBEUP)		

➔ Un droit d'entrée de 20 euros à l'ordre de la FBEUP doit être joint à l'engagement pour tous les poneys  
Réduction pour les cotisants de la FBEUP de 50 %.

### CONCOURS SPECIFIQUES DE RACE PONEY

					JUN	
Sa	18	9h30	56 SARZEAU	Concours 1 <sup>er</sup> niveau de race <b>Fjord</b> (Le Riellec - chez Mr Pierrick Joyaux) (primés par HN : mâles & pouliches 2 ans, suitées)		5 juin
				Qualification loisir : poneys de 1 à 12 ans - (primés par HN : 3, 4 et 5 ans)		5 juin
					JUILLET	
Sa	2	10h00	56 LANGONNET	Concours 1 <sup>er</sup> niveau de race <b>Shetland</b> (primés par HN : mâles & pouliches 2 ans, suitées)		18 juin
Di	10	10h30	22 ROSTRENEN	Concours 1 <sup>er</sup> niveau de race <b>Connemara</b> (Hippodrome) (primés par HN : mâles & pouliches 2 ans, suitées)		26 juin

## REGION ALSACE

### 🐾 **Concours pour chevaux/poneys de 3 ans montés et 2 ans SANG** *limite d'engagement* Mâle et pouliches, poneys sport

Dimanche 1<sup>er</sup> Mai - 08 H 30 OBERNAI (67) .....15/04

### 🐾 **Concours de poulinières et pouliches SANG** *Date limite d'engagement* et **poneys sport (qualification ANSF)**

Jeudi 14 juillet - 14 H 00 MULHOUSE(68).....30/06

Dimanche 31 juillet - 10 H 00 LORENTZEN (67) .....15/07

### 🐾 **Concours multiraces** *Date limite d'engagement*

Dimanche 26 juin - 09 H 00 PFAFFENHOFFEN (67) .....10/06

## REGION LANGUEDOC ROUSSILLON – PACA

UZES 30	Mardi	14-juin-11	9 H	Sang	Pouliches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté), 3 ans montés + poneys sports mâles de 2 ans (Qualif Sologne Pony)
ISTRES 13 (CE intercommunal le Deven)	Jeudi	16-juin-11	9 H	Sang	Pouliches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté), 3 ans montés + poneys sports mâles de 2 ans (Qualif Sologne Pony)
AMELIE LES BAINS 66 (centre équestre)	Vendredi	17-juin-11	9 H	Sang	Pouliches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté+ autres races en main) + poneys sports mâles de 2 ans (Qualif Sologne Pony) + 3 ans montés, poulinières + foals
LAMANON - 13- Les écuries de la Baronnerie	Mardi	21-juin-11	10 H	Sang	Pouliches de 2 ans (autres que SF-AA et Poneys sports) et Poulinières
UZES 30	Jeudi	23-juin-11	9 H	Sang	Pouliches de 2 ans (autres que SF-AA et Poneys sports) et Poulinières + foals
MANOSQUE (association des cavaliers manosquins) 04	Samedi	16-juil-11	9 h	Sang	pouliches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté+ autres races en main) 3 ans montés + poneys sports mâles de 2 ans (Qualif Sologne Pony)
MANOSQUE (association des cavaliers manosquins) 04	Samedi	16-juil-11	14 H 30	Sang	poulinières
COLMIANE 06 CE Les papoues	Samedi	10-sept-11	10 H	Sang	3 ans montés, fermé aux chevaux de sport (AA et SF)
ST CHELY D' APCHER 48	Mercredi	14-sept-11	10 H	Sang	Pouliches 2 ans en main; 3 ans montés; poulinières concours fermé aux chevaux et poneys de sport et aux Mérens
ST CHELY D' APCHER 48	Mercredi	14-sept-11	11 H	Sang	Pouliches, poulinières, 3 ans montés Mérens
ST MARTIN DE VESUBIE 06	Samedi	17-sept-11	14 h 30	Sang	Pouliches, Poulinières, fermé aux chevaux de sport (AA et SF)
UZES 30	Mardi	20-sept-11	8 H	Sang	Régional chev. de selle et poneys : 2 ans (sports avec saut en lib.) et 3 ans montés
VIDAUBAN 83 Domaine équestre des grands pins	Samedi	24-sept-11	9 H	Sang	Régional chev. de selle et poneys : 2 ans (sports avec saut en lib.) et 3 ans montés
UR 66	Dimanche	23-oct-11	11 H	Sang	2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté+ autres races en main) 3 ans montés, poulinières

## REGION AUVERGNE

**12 et 13 Juin 2011 à PESCHADOIRES 63** - Poney Club de Dorson à l'occasion de cycles classiques poneys : mâles et femelles de 2 ans, 3 ans montés.

**du 15 au 18 Juin 2011 à AURILLAC 15** - Haras National dans le cadre de la Semaine de l'Elevage : mâles et femelles de 2 ans, 3 ans montés et poulinières suitées

**5 Juillet à TREBAN 03** - Ecurie des Brières : mâles et femelles de 2 ans

**8 Juillet à SERVILLY 03** - Haras d'Aurois : Poulinières suitées

**12 Juilllet à ORLEAT 63** - Centre Technique des Haras "Le Miral" : poulinières suitées

**3 Septembre à Servilly 03** - Haras d'Aurois : 3 ans montés

## REGION BOURGOGNE

Mardi 19 juillet à partir de 9 h 00 à l'étrier de Bourgogne – 21000 Dijon – concours régional des 3 ans montés toutes races.

Renseignements auprès de Stéphanie Stroh : 06.07.37.76.53

## REGION ILE DE FRANCE

<b>Chevaux et poneys de 2 ans et 3 ans</b>			
<b>LOCAL</b>			
<b>Jeudi 7 avril</b>	<b>Fontainebleau (saut en liberté)</b>	<b>14 h</b> -2 ans (mâles et femelles) -3 ans entiers/hongres-femelles	15 € adhérents ADECSIF 30 € non-adhérents
<b>Jeudi 28 avril</b>	<b>Les Bréviaires (saut en liberté)</b>	<b>14 h</b> -2 ans (mâles et femelles) -3 ans entiers/hongres-femelles	15 € adhérents ADECSIF 30 € non-adhérents
<b>REGIONAL</b>			
<b>jeudi 26 mai</b>	<b>Fontainebleau (saut monté)</b>	<b>14 h 00</b> <b>Spécial ADECSIF :</b> -2 ans femelles et hongres - SF + AA -3 ans femelles et hongres - SF + AA Sélection ANSF-Championnat de France -Concours des poulains mâles de 2 ans -Qualificatifs étalons de 3 ans SF	15 € adhérents ADECSIF 30 € non-adhérents  renseignements site ANSF : <a href="http://www.ansf.fr">www.ansf.fr</a>
<b>Foals et Poulinières (chevaux et poneys)</b>			
<b>LOCAL</b>			
<b>Samedi 02 juillet</b>	<b>Fontainebleau</b>	9 h 00 Poulinières suitées	15 € adhérents ADECSIF 30 € non-adhérents
<b>Mardi 26 juillet</b>	<b>Haras des Bréviaires</b>	14 h 00 Poulinières suitées	15 € adhérents ADECSIF 30 € non-adhérents
<b>REGIONAL</b>			
<b>Lundi 29 août</b>	<b>Fontainebleau</b>	8 h 30 -Poulinières suitées	15 € adhérents ADECSIF 30 € non-adhérents
		-Concours ADECSIF (réservé aux adhérents) foals mâles et femelles – SF + AA Sélection ANSF championnat de France des foals	30 € Engagements directement auprès de l'ADECSIF

## REGION RHONE-ALPES

### Département de l'AIN

15/07/11	9h	CHAZEY-SUR-AIN	<b>REGIONAL PONEYS</b> poulinières, 2 ans, 3 ans montés
15/07/11	9h	CHAZEY-SUR-AIN	<b>REGIONALAA : Pouliches/Poulinières sport et courses + 3 ans montés</b>
02/08/11	9h	CHATENAY	Pouliche de 2 ans
03/08/11	9h	CHATENAY	Poulinières suitées
20/08/11	8h30	CHAZEY-SUR-AIN	<b>REGIONAL Pouliches/Poulinières/ Foals concours France Dressage et 3 ans montés</b>
08/09/11	9h	BOURG EN BRESSE	3 ans montés
22/09/11	9h	CHAZEY-SUR-AIN	<b>REGIONAL 3 ans montés</b>

### Département de l'Ardèche

19/06/11	9h	ROIFFIEUX	<b>RÉGIONAL endurance 2 et 3 ans (qualification Florac)</b>
----------	----	-----------	---

### Département de l'ISÈRE

31/07/11	9h	MEAUDRE	<b>Inter régional Mérens Poulinières, 2 ans, 3 ans montés</b>
10/08/11	9h	LA TOUR DU PIN	Poulinières
10/08/11	14h30	LA CHAPELLE DE LA TOUR	Pouliches
06/09/11	9h	CHARRETTE	3 ans montés

### Département de la LOIRE

10/08/11	9h	MONTBRISON	Poulinières/ Pouliches
09/09/11	9h	MONTBRISON	3 ans montés
02/10/11	9h	LURIECQ	<b>REGIONAL endurance Poulinières</b>

### Département du RHÔNE

11/08/11	9h	DENICE	Poulinières
29 et 30/10/11		BRON Equita'Lyon	<b>Pur Sang arabe International</b>

### Départements de la SAVOIE et de la HAUTE SAVOIE

16/06/11	9h	ANNECY	Pouliche et 3 ans montés
15/08/11	9h	ANNECY	Poulinières
30/04 et 01/05/11		Lieu à définir	Pur Sang arabe

## REGION LORRAINE

### 🐾 **Concours pour chevaux/ poneys de 3 ans montés** *Date limite d'engagement*

*Qualificatifs pour l'interrégional de ROSIERES*

Présentation en liberté avec obstacle, montée aux 3 allures et individuelle en main

Samedi 16 Avril	-	09 H 00	ROSIERES AUX SALINES(54)	01/04
Mardi 26 Avril	-	09 H 00	LISLE EN RIGAUT (55)	12/04
Lundi 25 Avril	-	09 H 00	BASSE VIGNEULLES (57)	10/04
Vendredi 29 Avril	-	09 H 00	VITTEL (88)	14/04

### 🐾 **Concours poneys toutes races** *Date limite d'engagement*

*Qualificatifs pour les interrégionaux ROSIERES (3 ans) et LUNEVILLE (suitées)*

Samedi 11 Juin	-	08 H 30	ROSIERES AUX SALINES (3 ans montés)	25/05
	-	11 H 00	ROSIERES AUX SALINES (élevage)	25/05
			<i>Elevage = 1 an, 2 ans mâles et femelles, poulinières suitées et non suitées</i>	
Dimanche 10 Juillet	-	10 H 00	SURIAUVILLE (88) (poulinières)	20/06

### 🐾 **Concours de Poulinières selle / poney** *Date limite d'engagement*

*Qualificatifs pour l'interrégional de LUNEVILLE*

Présentation en main

Lundi 6 juin	-	14 H 30	HAMMEVILLE (54)	22/05
Samedi 18 juin	-	10 H 00	CHAMBLEY BUSSIÈRES (54)	03/06
Dimanche 19 juin	-	10 H 00	POUSSAY PUZIEUX (88)	04/06
Samedi 25 Juin	-	09 H 30	COURCELLES EN BARROIS (55)	10/06
Samedi 2 juillet	-	15 H 00	ELVANGE (57)	17/06
Vendredi 8 juillet	-	09 H 30	LUSSE (88)	25/06
Samedi 9 juillet	-	10 H 00	STENAY (55)	25/06
Samedi 6 Aout	-	14 H 00	ROSIERES AUX SALINES (54)	20/07

### 🐾 **Concours Interrégional de chevaux de selle et poneys de 3 ans montés**

*Chevaux qualifiés lors des concours locaux - Ce concours est fermé aux entiers*

19 et 20 Juillet (à confirmer)			ROSIERES AUX SALINES (54)	25/06
--------------------------------	--	--	---------------------------	-------

### 🐾 **Concours Interrégional des poulinières suitées selles et poneys**

*Poulinières suitées qualifiées dans les concours locaux*

17 et 18 septembre	-		LUNEVILLE (54)	20/08
--------------------	---	--	----------------	-------

### 🐾 **Concours complémentaire pour chevaux de selle et poneys de 3 ans montés**

*Concours fermé aux entiers et aux chevaux ayant participé à l'interrégional*

Octobre (date à déterminer)-			ROSIERES AUX SALINES (54)	
------------------------------	--	--	---------------------------	--

## REGION LIMOUSIN

LIEU	DATE	HORAIRE
<b>DEPARTEMENT CHEVAUX DE TROIS ANS MONTES ET DE DEUX ANS</b>		
Pompadour 19	Mardi 10 mai	
Couzeix 87	Jeudi 12 mai	
Guéret 23	Lundi 30 mai	
<b>REGIONAL CHEVAUX DE TROIS ANS MONTES ET QUALIFICATIVE ETALONS</b>		
Pompadour 19	15 et 16 Juin	
<b>DEPARTEMENT POULINIÈRES SUITEES</b>		
Pompadour 19	Mardi 19 juillet	10h00
Couzeix 87	Mardi 19 juillet	15h00
Dun le Palestel 23	Mardi 26 juillet	10h00
Le Dorat 87	Mardi 26 juillet	15h00
<b>REGIONAL POULINIÈRES SUITEES</b>		
Couzeix 87	Mardi 9 aout	

## REGION MIDI-PYRENNES

**Dimanche 26 juin, St Etienne de Tulmont (Pitray), concours REGIONAL** (pas de concours locaux) toutes races, 2 ans mâles et femelles (hongres acceptés notamment dans le cadre d'une demande d'ITI en Pfs), 3 ans montés mâles, femelles et hongres, poulinières suitées, foals mâles et femelles.

# REGLEMENT DES EPREUVES LOCALES ET REGIONALES D'ELEVAGE PONEY FRANÇAIS DE SELLE

Les concours locaux et régionaux d'élevage PFS sont organisés par les associations locales ou régionales d'éleveurs en collaboration avec la délégation régionale de l'IFCE dont elles dépendent.

## **1 - Conditions d'admission :**

Les concours locaux et régionaux d'élevage sont ouverts aux poneys Français de Selle inscrits au stud-book et au programme d'élevage du Poney Français de Selle.

## **2 – Les différentes épreuves**

- pouliches de 2 ans
- mâles de 2 ans
- poulinières suitées
- pouliches de 3 ans
- mâles de 3 ans

La taille des poneys de 3 ans ne doit pas dépasser 1,48 m non ferré. (tolérance : + 1 cm pour ferrure).

## **4 – Conditions administratives et sanitaires :**

Les poneys sont présentés avec leur document d'accompagnement validé et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine.

## **5 – Déroulement des épreuves :**

### **Poulinières suitées :**

#### Administratif :

La jument doit être présentée avec son livret dûment validé et ses vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

#### Tenue des présentateurs :

Les poulinières suitées doivent être présentées à deux, l'une des personnes tenant la mère et l'autre le poulain.

Les présentateurs doivent obligatoirement porter un pantalon blanc et une chemise ou le Polo « anpfs » ainsi que des chaussures fermées.

#### Présentation :

Les poulinières doivent être présentées suitées de leur poulain de l'année. La notation du foal faisant partie de la note de la mère, il convient que celui-ci soit suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement. Le poulain doit être tenu en longe pour des raisons de sécurité.

La poulinière doit être dans un état suffisant, les pieds parés et les crins nattés. Elle est présentée en main et en licol ou en filet.

Les juments seront vues à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle (à main droite).

Les juments et leurs poulains seront notés à l'aide de la grille de jugement des poulinières suitées mise en place par l'ANPFS. (Cette fiche est disponible au secrétariat).

A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé.

Des récompenses sont attribuées aux lauréats et des primes leurs sont ensuite versées en fin d'année (sous réserve de modification des conditions d'attribution des encouragements).

### **Mâles et Pouliches de 2 ans**

Les mâles et les femelles sont jugés séparément.

#### Administratif :

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

#### Tenue des présentateurs :

Les présentateurs doivent obligatoirement porter un pantalon blanc et une chemise ou le Polo « anpfs » ainsi que des chaussures fermées.

#### Saut en Liberté :

Dans le rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum : un ou deux sauts sur le croisillon, 2 sauts sur le vertical, 2 sauts sur l'oxer. Les poneys peuvent porter des guêtres, cloches ou bandes de travail.

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney :

Verticaux de 80 cm maximum – oxer de 70 cm et 60 de largeur au maximum. Un obstacle de « réglage » peut être prévu une ou deux foulées avant l'obstacle afin de faciliter l'abord.

Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire est admis au milieu du rond.

Le jury profite du rond d'Havrincourt pour noter les allures du poney (trot et galop).

A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

### Présentation :

Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.

Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (préférable pour les mâles).

Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle (à main droite).

Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 2 ans mise en place par l'ANPFS. (cette fiche est disponible au secrétariat).

A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé.

Des récompenses sont attribuées aux lauréats et des primes leurs sont ensuite versées en fin d'année (sous réserve de modification des conditions d'attribution des encouragements).

## **Mâles et Pouliches de 3 ans**

Les mâles et les femelles sont jugés séparément.

### Administratif :

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

### Tenue des présentateurs :

Les présentateurs doivent obligatoirement porter un pantalon blanc et une chemise ou le Polo « anpfs » ainsi que des chaussures fermées.

Le cavalier doit être en tenue de concours. A cheval, il porte une bombe aux normes de sécurité en vigueur. Toute forme d'enrènement et les éperons sont interdits.

### **TOISE :**

Les poneys sont tous toisés (voir article 7, toisage).

Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.

### **OBSTACLE EN LIBERTE :**

Dans le rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts : un ou deux sauts sur le croisillon, 2 à 3 sauts sur le vertical, 2 à 3 sauts sur l'oxer. Les poneys peuvent porter des guêtres, cloches ou bandes de travail.

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney :

Verticaux de 65 cm à 110 cm maximum – oxer de 60/65 cm, largeur 60 cm à 90/100 cm largeur 100 cm maximum. Un obstacle de « réglage » peut être prévu une ou deux foulées avant l'obstacle afin de faciliter l'abord.

Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire est admis au milieu du rond.

A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

### **MODELE :**

Les poneys seront jugés à l'arrêt au tableau à 4 - 5 m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur côté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury.

Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle (à main droite). Le poney est tenu du côté gauche et appuyé dans sa démarche par un(e) aide du même côté avec chambrière ou cravache.

La présentation se termine comme elle a commencé, à l'arrêt.

### **ALLURES SOUS LA SELLE :**

Les poneys sont jugés en pelotons de 3 ou 4 poneys, on essaie de mettre dans le même peloton des poneys ayant des tailles voisines.

Ils sont jugés aux trois allures et aux deux mains. Les cavaliers doivent veiller au respect des distances entre les poneys et prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de tous. Le jury se réserve la possibilité d'arrêter un poney qui se révélerait dangereux.

Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 3 ans mise en place par l'ANPFS. (cette fiche est disponible au secrétariat).

A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé.

Des récompenses sont attribuées aux lauréats et des primes leurs sont ensuite versées en fin d'année (sous réserve de modification des conditions d'attribution des encouragements).

***Les PFS ne sautent pas monté dans les concours de 3 ans.***

## **6 – Harnachement – toilettes – présentation**

Pour l'épreuve montée, les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle, sans enrènement ni éperons, l'usage de guêtres n'est autorisée que pour l'épreuve de saut en liberté. Le port de la cravache est autorisé. Les poneys sont toilettés : crinière nattée, queue faite ou nattée, et pieds parés ou ferrés.

Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours, et pour les présentations en main (saut en liberté et modèle) un pantalon blanc et une chemise ou le polo « anpfs » est exigé pour le ou les présentateurs.

Tout laisser aller sur l'un de ces points pourra entraîner l'élimination sur décision du président du jury.

## **7 – Toisage**

Tous les PFS de 3 ans sont toisés.

**Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés** peuvent être admis à participer au concours local ou régional mais ils ne seront pas admis à participer au concours National (Sologn'Pony).

Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte.





**DEMANDE D'INSCRIPTION  
A LA NAISSANCE D'UN PRODUIT  
ISSU D'UNE PONETTE DE MOINS  
DE 140 CM ET D'UN CHEVAL**

Nom du Propriétaire de la jument : .....

Adresse postale complète : .....

.....

Téléphone, fax : .....

Adresse e-mail : .....

Nom de la jument : .....

Race : .....

Numéro SIRE : .....

Taille de la jument non-ferrée : .....

Nombre de points PACE : .....

Meilleur indice en compétition et année d'obtention : .....

Numéro de l'attestation de Saillie : .....

Nom de l'étalon: .....

Race : .....

Numéro SIRE : .....

Je soussigné, ..... propriétaire de la jument mentionnée ci-dessus et futur naisseur du produit de cette jument avec l'étalon mentionné ci-dessus, souhaite que le produit à naître en 2012 soit inscrit à la naissance au Stud-Book du Poney Français de Selle. Pour ce faire, j'ai inscrit la jument au programme d'élevage PFS et je règle le montant de mon adhésion à l'ANPFS pour 2012.

Fait à, .....

Le : .....

Signature :



## PLANNING PREVISIONNEL SOLOGN'PONY 2011

DATE	Associa tion Organisa trice	ELEVAGE	Carrière CSO 1	Carrière CSO 4	Carrière CSO 2	Carrières de dressage	
Mercredi 17/08	ANPFS	Accueil des participants à partir de 14 h.					
Jeudi 18/08	FPPCF	Championnat de France toutes races des poneys de 3 ans Saut en liberté (rond d'Havrincourt), à la suite : Modèle, ring terrain d'honneur puis pelotons montés, allures sous la selle, ring terrain d'honneur	SHF finale épreuve 1 4D 4C 4B  (sous réserve)	Critérium de France poney épreuve 1 P1 EDC P2 ED P3 DE	Critérium de France poney épreuve 1 P5 BC P4 BC P3 BC P2 BC	NEP des 4 ans BC et 4 ans D groupe 1  <b>Modèle :</b> 4B 4C (sous réserve)	
Jeudi 18/08	ANPFS	2 ans mâles toise 2 ans mâles saut en liberté 3 ans pouliches toise 2 ans pouliches saut en liberté 3 ans pouliches saut en liberté 2 ans mâles modèle 3 ans mâles toise					
<b>SOIREE DES REGIONS AVEC PIQUE-NIQUE GEANT, chacun apporte son repas et si possible un plat régional à partager</b>							
Vendredi 19/08	ANPFS	3 ans pouliches allures et modèle 2 ans pouliches saut en liberté 2 ans pouliches modèle 3 ans mâles saut en liberté	SHF finale épreuve 1 6B 6C 6D	Critérium de France poney épreuve 2 P1 EDC P2 ED P3 DE	Critérium de France poney épreuve 2 P5 BC P4 BC P3 BC P2 BC	Modèle : 4D  NEP des 4 ans D groupe 2	
Vendredi 19/08	AFPNF	Vérification des signalements, transpondeurs, toise pour les mâles de 4 ans et plus et candidats étalons, pour les mâles de 3 ans et candidats étalons, pour les pouliches et hongres de 3 ans commission d'approbation des candidats étalons de 4 ans et plus – allures sous la selle, obstacle et modèle présentation pour appréciation des poneys agréés à l'étranger. mâles de 3 ans et candidats à l'approbation - saut en liberté, allures en liberté puis allures sous la selle et modèle	SHF finale épreuve 2 4B 4C 4D				
<b>BARBECUE puis SOIREE MUSICALE</b>							
Samedi 20/08	ANPFS	poulinières suitées mâles de 3 ans, allures sous la selle foals mâles de 3 ans, modèle (manège)	SHF finale épreuve 1 5B 5C 5D	TOURNEE DES AS PO BCDE 1 AS PO BCDE ELITE	TDA : P1 DE P2 CDE P5 B P4 BC P3 BCD		
Samedi 20/08	AFPNF	pouliches et hongres de 3 ans – saut en liberté, allures en liberté, allures sous la selle et modèle. mâles de 2 ans candidats à l'approbation – allures en liberté puis modèle pouliches de 2 ans – allures en liberté et modèle. poulinières suitées et foals, à la suite, poulinières non suitées. mâles et pouliches de 1 an Championnat suprême New-Forest Pot des éleveurs	SHF finale épreuve 1 7 ANS  SHF finale épreuve 2 6D 6C 6B				
Samedi 20/08	AFPS- GEPS	Championnat régional					
Samedi 20/08	AFPCW	Championnat régional des sections ABCD et Part-Bred					
Samedi 20/08	AFH	Concours National de la race Haflinger					
<b>SOIREE DE L'AVENIR – Modèles des mâles de 3 ans PFS, présentation et parade des étalons New-Forest et Connemara Possibilité d'assister à la présentation sans dîner</b>							
Dimanche 21/08	AFPC	Championnat de France des 3 ans montés Connemara, mâles saut en liberté, à suivre pouliches et hongres. Allures et modèle à la suite sur le ring Classification Connemara	SHF finale épreuve 2 5B 5C 5D	TOURNEE DES AS PO BCDE 1 AS PO BCDE ELITE	TDA : P1 DE P2 CDE P5 B P4 BC P3 BCD		
Dimanche 21/08	AFH	Concours National de la race Haflinger	SHF finale épreuve 3 6B 6C 6D				
Dimanche 21/08	FPPCF	Mini Show (9 ans et moins). Concours d'élégance. Une épreuve Leading Rein (tenus en main), une épreuve First Ridden (en reprise).					
Dimanche 21/08	ANPFS	Championnat Suprême PFS, rappel du premier classé de chaque catégorie	SHF finale épreuve 2 7 ANS				
Dimanche 21/08	ANPFS AFPNF AFPC AFPS APFCW	<b>PARADE DES CHAMPIONS TOUTES RACES Trophée des mâles, trophée des femelles, trophée des foals mâles, trophée des foals femelles, trophée des poulinières</b>					
Dimanche 21/08	FPPCF AFPNF	Test de <b>Qualification Loisir</b> pour poneys de 3 à 18 ans (terrain de Trec).					

**Attention, ce planning est PREVISIONNEL. Cela signifie que certaines épreuves sont susceptibles d'être déplacées, d'autres ajoutées ou retirées.**